

# PRIX NUTRITION & SANTE

## Meilleur produit 2017



Vous avez développé un produit qui contribue à une meilleure santé de notre population? Vous pouvez devenir le lauréat du "Prix Nutrition & Santé, Meilleur produit 2017", qui sera attribué par des spécialistes en nutrition belges participant au 20<sup>ième</sup> Congrès de Nutrition & Santé. Les entreprises ou organisations nominées pourront présenter leur projet au public lors du congrès. Les participants au congrès désigneront le lauréat final du "Prix Nutrition & Santé, Meilleur Produit 2017"

### Règlement du Prix Nutrition & Santé

#### 1. But

Le Prix s'adresse à toutes les entreprises, institutions ou organisations en Belgique. Son but est de les stimuler à développer des produits qui contribuent à une alimentation plus saine et/ou à une meilleure prise de conscience de la population dans ce domaine.

#### 2. Critères de jugement

Le produit doit être lancé entre le 1 janvier 2016 et le 1 octobre 2017.

##### A. Caractère effectif du produit

Dans quelle mesure le produit contribue-t-il à une modification effective du comportement ou de la prise de conscience?

##### B. Innovation

Dans quelle mesure le produit est-il réellement innovateur ou a-t-il tiré parti d'une approche innovatrice?

##### C. Visibilité

Dans quelle mesure le produit a-t-il été porté à l'actualité?

##### D. Plan National Nutrition et Santé

Dans quelle mesure le produit correspond-il aux lignes de force et objectifs du Plan National Nutrition et Santé?

3. *Modalités de participation*

Toute entreprise ou organisation dont le produit est réalisé en Belgique peut participer au concours. Les participants doivent remplir un formulaire de participation qui pourra être téléchargé du site internet. Les formulaires doivent parvenir au plus tard le 4 novembre 2017 à "Prix Nutrition & Santé", Lange Dreve, 8F, 8980, Zonnebeke. La participation est entièrement gratuite.

4. *Sélection du gagnant*

Dans une première phase, les candidatures sont évaluées par les membres du comité scientifique du Congrès de Nutrition & Santé. Ceux-ci sélectionnent au maximum trois nominés qui peuvent présenter brièvement leur produit au cours du 20<sup>ième</sup> Congrès de Nutrition & Santé qui aura lieu le vendredi 17 et le samedi 18 novembre 2017. Les participants au Congrès de Nutrition & Santé détermineront finalement lequel des nominés emportera le Prix Nutrition & Santé, Meilleur produit 2017. Tous les participants recevront un formulaire de vote à cet effet.

5. *Obligations des nominés*

Les nominés s'engagent à être représentés au 20<sup>ième</sup> Congrès de Nutrition & Santé et à y présenter brièvement leur produit.

6. *Droits du lauréat et des nominés*

Le lauréat pourra utiliser le logo du Prix Nutrition & Santé, Meilleur produit dans sa communication. Le lauréat pourra faire part de son prix par d'autres moyens qu'en utilisant le logo. Les autres nominés pourront mentionner leur nomination pour le Prix Nutrition & Santé, Meilleur produit 2017. La mention du Prix devra toujours inclure l'année. Les nominés présenteront également leur produit dans la Revue NutriFacts.

7. *Questions*

Toute question supplémentaire au sujet du Prix Nutrition & Santé peut être adressée à Koen Descheemaeker - 0032 495 23 81 76 ou à [info@congresnutrition.be](mailto:info@congresnutrition.be)